

# SAXO BANQUE

## FORMULAIRE DE COMPTE JOINT

Si vous souhaitez ouvrir un compte de trading de type compte joint (ci-après le « Compte Joint »), veuillez compléter ce formulaire et fournir un formulaire d'ouverture de compte de trading et les pièces justificatives d'identité et de domicile pour chacun des titulaires du Compte Joint.

### TITULAIRE PRINCIPAL DU COMPTE JOINT

- Nom complet du titulaire principal : \_\_\_\_\_
- Numéro de passeport ou de carte d'identité : \_\_\_\_\_

### CO-TITULAIRE DU COMPTE JOINT

- Nom complet du Co-titulaire : \_\_\_\_\_
- Numéro de passeport ou de carte d'identité : \_\_\_\_\_

(Ci-dessous dénommés "Titulaire(s) du Compte Joint")

**Merci de noter que le dépôt initial minimum s'applique au compte de trading et non à chacun des Titulaires du Compte Joint.**

#### Procuration

Les Titulaires du Compte Joint s'accordent, par la présente, une procuration réciproque sur le Compte Joint et, en conséquence, accordent à tous les Titulaires du Compte Joint le pouvoir de réaliser toutes les opérations et actes juridiques conformément aux conditions générales de négociation de Saxo Banque comme s'ils étaient réalisés par le Titulaire du Compte Joint lui-même.

LES TITULAIRES DU COMPTE JOINT RECONNAISSENT ET ACCEPTENT CE QUI SUIT :

1. Saxo Banque pourra accepter de la part de tous les Titulaires du Compte Joint, sans qu'il n'y ait de vérification ou d'investigation supplémentaire, tout ordre d'achat ou de vente effectué sur l'ensemble des produits offerts par Saxo Banque.
2. Saxo Banque pourra accepter de la part de tous les Titulaires du Compte Joint, sans qu'il n'y ait de vérification ou d'investigation supplémentaire, toute demande de transfert de fonds, débit ou crédit, sur le Compte Joint.
3. Saxo Banque n'assume aucune autre responsabilité que celles spécifiées dans les conditions générales de négociation quant aux actes exécutés conformément aux instructions de l'un des Titulaires du Compte Joint.
4. Saxo Banque n'a pas l'obligation de superviser, connaître ou contrôler les transactions, transferts de fonds ou tout autre acte effectué sur le Compte Joint par un quelconque des Titulaires du Compte Joint.
5. Saxo Banque est autorisée à révéler toutes les informations concernant le Compte Joint à tous les Titulaires du Compte Joint et donc, par exemple, à adresser une copie d'une ou de l'ensemble des transactions passées, de relevé de compte, etc., à tout Titulaire du Compte Joint qui en ferait la demande. Saxo Banque peut établir, à la demande des Titulaires du Compte Joint, des connexions et des droits sur Internet pour permettre l'exécution de transactions sur le Compte Joint au nom des Titulaires du Compte Joint et ce, sur l'ensemble des plateformes de négociation dont le téléchargement est proposé par Saxo Banque.
6. Cette procuration restera en vigueur jusqu'à sa résiliation écrite par l'un des Titulaires du Compte Joint, dûment confirmée par écrit par Saxo Banque. Cette procuration est régie et établie conformément à la loi française. En cas de litige, les parties accordent une compétence exclusive aux tribunaux français.

Date et Lieu : \_\_\_\_\_

Date et Lieu : \_\_\_\_\_

Signature du Titulaire du Compte Joint :

Signature du Co-Titulaire du Compte Joint :

**Pour toute question relative à ce formulaire ou aux documents complémentaires à fournir, merci de nous contacter au : 0811 09 29 08 ou par mail à [conseiller@saxobanque.fr](mailto:conseiller@saxobanque.fr)**

#### LE SPECIALISTE DE L'INVESTISSEMENT ET DU TRADING EN LIGNE

Saxo Banque (France) | Société par actions simplifiée au capital de 5.497.240 EUR | RCS Paris 483 632 501  
10, rue de la Paix | 75002 PARIS | France | Téléphone + 33 (0)1 78 94 56 40

